

Demande de subvention en 2012 pour le « Changement Systémique »

Rome, le 30 avril 2012

À tous les Visiteurs et les Vice-Visiteurs de la CM

Chers Confrères:

Que la grâce et la paix du Christ ressuscité soient toujours avec nous!

J'écris pour vous présenter la lettre annuelle ci-jointe du Père Robert Maloney, C.M., au nom de la Commission de Promotion du Changement Systémique, annonçant des subventions s'élevant à 100 000\$ (USD). Ces fonds, rendus possibles pendant la cinquième année consécutive par une subvention généreuse à partir d'une fondation, sont réservés aux membres de la Famille Vincentienne qui sont intéressés pour commencer des projets avec les pauvres en faveur du Changement Systémique.

Un des résultats principaux de l'Assemblée Générale de 2010 de la Congrégation de la Mission était la décision de favoriser le Changement Systémique comme une stratégie viable pour nos efforts apostoliques. Ce but est commun aux autres membres de la Famille Vincentienne en espérant que nous pourrions continuer à être des « bonnes nouvelles » pour les pauvres. Veuillez étudier les critères, les procédures, et le format pour soumettre une proposition de projet, en vue de participer à ce projet valable.

Comme vous le savez, je voyage souvent dans plusieurs pays et continents pour rencontrer les membres de la Famille Vincentienne qui vivent le charisme de St Vincent de Paul. En 2012, j'ai été au Vietnam, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux îles Salomon, en Grèce, en Macédoine, en Albanie, en Amérique Latine et Centrale, au Canada, et aux

États-Unis. Je suis toujours édifié et stimulé par le travail merveilleux fait par des membres de la Famille Vincentienne vivant de notre charisme. Les subventions offertes par la Commission favorisant le Changement Systémique donnent une nouvelle occasion pour servir les pauvres d'une manière durable et significative. Continuons à confier ensemble nos efforts à Jésus, Évangéliste des Pauvres, et à sa mère Marie, Notre Dame de la Médaille Miraculeuse.

Votre frère en St Vincent,

A handwritten signature in black ink that reads "G. Gregory Gay, C.M." The signature is fluid and cursive, with the initials "G." and "C.M." clearly visible.

G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

Rome, le 25 mars 2012

*Aux responsables des différentes branches
de la Famille Vincentienne*

Laurence de la Brosse, Présidente, AIC (1617)

Père G. Gregory Gay, Supérieur Général, Congrégation de la Mission (1625)

Sr. Évelyne Franc, Supérieure Générale, Les Filles de la Charité (1633)

Michael Thio, Présidente, Société St Vincent de Paul (1833)

Père Philippe Mura, Supérieur Général, Religieux de St Vincent de Paul (1845)

Yasmine Cajuste, Présidente, Jeunesse Mariale Vincentienne (1847)

Père Juan Bautista Iborra, Coordinateur international, Association de la Médaille Miraculeuse (1909)

Rosa Momesso de Castro, Présidente, MISEVI (1999)

Très chers frères et sœurs,

Que la paix du Seigneur soit avec vous en ce temps de carême !

Je vous écris aujourd'hui pour vous annoncer l'offre de 2012 qui est une subvention de démarrage pour des projets du Changement Systémique. Voici la cinquième année consécutive qu'une fondation nous offre 100 000\$ pour nous aider à commencer des projets du Changement Systémique. La fondation a demandé à la Commission de la Promotion du Changement Systémique d'être précis sur la manière dont les subventions seront attribuées. Je joins la liste des critères que la Commission emploiera pour décider quels sont les projets qui recevront les subventions, ainsi que la procédure et le calendrier à suivre comme membres des différentes branches intéressés.

S'il vous plaît, sentez-vous libre pour communiquer les informations ci-jointes sur l'offre de cette année à vos membres selon vos critères d'appréciations. Comme vous voyez dans le numéro 5 des procédures décrites ci-dessous, les membres ne doivent pas s'adresser directement à la Commission. En revanche, le responsable international de chaque branche recevra les requêtes des membres de sa branche, les évaluera, et en sélectionnera trois au plus. Puis, nous demandons que le responsable de chaque branche envoie ces requêtes, par email, à l'adresse suivante: startupgrants@gmail.com. Il est important qu'elles soient envoyées par email avant le 1^{er} septembre. Puis, en vue de l'évaluation,

je les ferai suivre **aux membres de la Commission, qui, comme vous le savez, est composée du Père Norberto Carcellar, cm, Sr. Ellen Flynn, fdIC, Père Joseph Foley, cm, Mme Patricia Nava, AIC, Père Pedro Opeka, cm, Mr. Gene Smith, SSVP, et moi-même.** Avec vous, je prie le Seigneur pour qu'il puisse bénir les pauvres par ce don que la fondation a fait si généreusement.

Votre frère en St Vincent,

ROBERT P. MALONEY, C.M.
*Commission de la Promotion
du Changement Systémique*

COMMENCEMENT DES SUBVENTIONS POUR DES PROJETS DU CHANGEMENT SYSTÉMIQUE

Critères pour donner des subventions de démarrage

1. Les subventions seront données aux projets qui :

- a) **Feront participer les pauvres**, y compris les jeunes et les femmes, à toutes les étapes: l'identification des besoins, la planification, l'exécution, l'évaluation et la révision.
- b) **Auront une vision holistique**, satisfaisant les besoins humains fondamentaux – individuels et social, spirituels et corporels – particulièrement l'emploi, la santé, le logement, l'éducation, et la croissance spirituelle.
- c) **Mettront un accent particulier sur l'autonomie et les programmes indépendants** qui auront un soin particulier pour examiner les causes premières de la pauvreté.
- d) **Favoriseront la transparence**, invitant à participer en préparant des budgets et en commentant des rapports financiers, tout en favorisant la bonne gestion de l'argent et en veillant à des contrôles rigoureux sur l'utilisation des capitaux.
- e) **Construiront une vision partagée avec les divers dépositaires**: les communautés pauvres, les personnes intéressées, donateurs, églises, gouvernements, O.N.G., le secteur privé, les syndicats, les médias, organismes et réseaux internationaux, etc.
- f) **Seront nouveaux ou présenteront une nouveauté, selon une approche relative au changement systémique** à partir d'un projet déjà existant.

2. Des projets de collaboration impliquant plusieurs branches de la Famille Vincentienne seront regardés favorablement quand ils évalueront les propositions soumises.

3. Les subventions ne seront pas données pour:

- a) Les projets qui se concentrent seulement sur le soulagement des besoins immédiats (même si de tels projets sont bons en soi).
- b) Les frais continus de projets déjà existants.
- c) Projets qui ne satisfont pas un certain nombre de critères mentionnés ci-dessus.

PROCÉDURE ET CALENDRIER À SUIVRE POUR OBTENIR DES SUBVENTIONS DE DÉMARRAGE

1. Aujourd'hui, le 25 mars 2012, les membres de la Commission pour favoriser le Changement Systémique envoient une lettre aux responsables internationaux des diverses branches de la Famille Vincentienne, annonçant que, de nouveau, une fondation est disposée à offrir des subventions de démarrage pour des projets du changement systémique.
2. Jointes à cette lettre, se trouvent les critères de jugement pour recevoir ces subventions. Des informations sur la procédure à utiliser pour obtenir les subventions sont également jointes à cette lettre, ainsi qu'un calendrier.
3. Ces subventions s'élèveront jusqu'à 100 000\$ (USD).
4. Des propositions seront reçues du monde entier des branches vincentiennes suivantes: AIC, la Congrégation de la Mission, les Filles de la Charité, la Société St Vincent de Paul, AMM, JMV, MISEVI, et les Religieux de St Vincent de Paul.
5. Chacun des responsables internationaux de la Famille informera les membres de sa branche au sujet des fonds et leur enverra les informations sur la façon de participer. Plus tard, le responsable de chaque branche recevra des requêtes des membres de cette branche, les évaluera, et sélectionnera trois projets au plus. **Les différents membres ne devront pas envoyer leurs projets directement à la Commission.** En revanche, ils devront envoyer leurs projets au responsable international de chaque branche, qui choisira jusqu'à trois projets et les expédiera, par email, à la Commission du Changement Systémique.
6. Des propositions communes qui sont soumises par les diverses branches de la famille vincentienne qui travaillent ensemble seront également accueillies favorablement. Dans ce cas, elles devront être envoyées au Père Joseph Agostino, cm (agostinojv@gmail.com). Il les soumettra à la Commission du Leadership Vincentien, qui choisira jusqu'à 3 projets et les fera suivre à la Commission du Changement Systémique.
7. La Commission devra recevoir les requêtes des responsables des branches de la famille au plus tard le 1^{er} septembre 2012. Bien que les projets soient soumis aux responsables de la famille en différentes langues, nous demandons que les présentations des trois projets (au plus) envoyés par les responsables de la Famille à la Commission soient traduites en anglais.

8. Après cela, la Commission se rencontrera et prendra une décision pour savoir quelles seront les propositions qui recevront les subventions de démarrage. Elle décidera également du nombre de subventions qui sera donné en 2012 ; par exemple, une subvention de 100 000\$, ou deux subventions de 50 000\$, ou quatre subventions de 25 000\$, etc.
9. L'annonce qui fera connaître les projets qui recevront les subventions sera faite dans la dernière partie du mois d'octobre 2012. À ce moment-là, les destinataires seront invités à fournir des précisions pour savoir comment effectuer le transfert d'argent.
10. Après six mois de fonctionnement du projet, les destinataires de la subvention soumettront une évaluation intérimaire du projet, expliquant comment la subvention aura été employée jusqu'à maintenant. Après que le projet ait fonctionné pendant une année, les destinataires soumettront une évaluation finale, expliquant comment la subvention aura été employée. Un formulaire pour ces évaluations sera fourni quand la subvention aura été attribuée.

FORMAT POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION ET DEMANDER UNE SUBVENTION DE DÉMARRAGE

Veillez ne pas soumettre plus de 7 pages, plus le budget, comme suit :

PAGE UNE – Détails des contacts [une page]

Veillez incluez :

- Nom du demandeur
- Branche de la famille vincentienne à laquelle le demandeur appartient
- Position dans l'organisation (par exemple, président de la conférence locale SSVP)
- Adresse
- Téléphone
- Email
- Nom donné au projet (par exemple : « Eau propre pour Palo Alto »)

PAGE DEUX – Résumé [demi-page]

Résumé de la proposition

PAGE TROIS – Analyse des besoins [une page]

Déclaration des besoins ; pourquoi ce projet est-il nécessaire ?

PAGE QUATRE – Plan du projet [une page]

Description du projet; comment le projet sera-t-il mis en application?

PAGE CINQ – Finances [un résumé d'une page, plus le budget]

- Quels seront les coûts de démarrage?
- En termes d'argent et personnel, comment le projet continuera-t-il à l'avenir?
- Y a-t-il d'autres sources de financement pour le projet?
- Comment la subvention (si reçue) sera-t-elle employée?
- Y a-t-il une chronologie pour l'usage de l'argent? Quand sera-t-il nécessaire?
- Veuillez joindre le budget global.

PAGE SIX –:**Évaluation [demi-page]**

Comment, quand, et par qui le projet sera-t-il évalué?

Gouvernement [demi-page]

Veuillez décrire la structure du gouvernement du projet.

PAGE SEPT – Critères pour le changement systémique [une page]

Comment le projet répond-il aux critères donnés ci-dessus (avec le sous-titre « pour obtenir des subventions de démarrage »)?